

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19609 / 100603
Merck Serono SA Département de Coinsins, 1267 Coinsins
département de conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
27 H, 6 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19612 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage mécanique (centres CNC).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19585 / 101134
PX Précimet SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Production: secteur traitement thermique et LPX 20
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19598 / 108422
Cortat SA, 2830 Courrendlin
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19608 / 100031
Bultech Précision SA, 1630 Bulle
centres d'usinage et de tournage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement)
- 11-19610 / 101598
Manufacture de boîtes de montres M.R.P. SA, 2942 Alle
étampage, usinage CNC, polissage, meulage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19603 / 100218
JESA SA, - Moncor
secteurs: injection plastique, décolletage, finition montage/rectifiage,
département plastique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H
22.10.2009–31.10.2012 (Modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-19583 / 100795
Rigips AG Usine La Plâtrière, 3977 Granges VS
dpt maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les installations
de production et les infrastructures du site.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.12.2011–30.11.2014 (Nouveau permis)
- 11-19607 / 112580
Artica SA, 1217 Meyrin
service maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les installa-
tions de climatisation et de froid chez les clients.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.12.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19611 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
service de maintenance pour la production et infrastructure de l'entreprise.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

15 novembre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail